

Bioéthique : Science, économie & société

Symposium organisé par le Bureau Scientifique de l'Ambassade de France

Jeudi 18 juin 2009

Auditorium WIX, Institut Weizmann des Sciences, Rehovot

Présentation

La première loi française de bioéthique est votée en 1994. Cette loi encadre la recherche sur le vivant et ses applications. Afin de prendre en compte l'évolution de la connaissance et de ses conséquences en médecine, elle est révisée tous les 5 ans.

L'éthique est intimement liée aux traditions culturelles du pays. En même temps et dans une certaine mesure, les traditions religieuses du pays la façonnent. Elle est donc une synthèse des traditions culturelle et religieuse mais aussi de l'état-de-l'art en science et en médecine. La loi évolue donc dans un dialogue constant entre ces différentes composantes de la société.

En 2004, la révision de la loi avait conduit à la création de l'Agence de Biomédecine qui exerce son contrôle sur les produits dérivés du corps humain.

Au cours du premier semestre 2009, la loi de bioéthique sera révisée en France et aux Etats-Unis. Alain Graf, rapporteur général pour les états généraux de la bioéthique, remettra son rapport au gouvernement en juin 2009. Le président des Etats-Unis, Barack Obama, a d'ores et déjà annulé les restrictions introduites par son prédécesseur sur les recherches sur les cellules souches et sur l'embryon.

En phase avec les débats prévus dans les prochains mois, tant en France qu'aux Etats-Unis, ce colloque ne négligera pas les perspectives économiques qui découlent, par exemple, de l'utilisation de cellules souches et les questions générées par la possibilité de breveter le vivant. Les mêmes questions se posent aussi en Israël, en pointe dans les recherches sur les cellules souches, et plus généralement sur le vivant.

Le colloque accueillera les plus grands spécialistes français qui confronteront leurs expériences avec des sommités israéliennes. Il se déroulera le 18 juin prochain à l'Institut Weizmann, Rehovot dans la foulée du salon BIOMED-ISRAEL 2009, qui se tiendra à Tel-Aviv du 15 au 17 juin 2009.

Programme

8h30-9h00: Accueil des participants

9h00-9h15: Ouverture

S.E.M. Jean-Michel Casa, Ambassadeur de France en Israël

Michel Doucin, Ambassadeur Chargé de la Bioéthique et de la Responsabilité Sociale des Entreprises.

Professeur Henri Atlan, Chef du Département de Biophysique Médicale de l'Hôpital Universitaire d'Hadassah, Jérusalem. Ancien membre du Comité Consultatif National d'Éthique pour les Sciences de la Vie et de la Santé. Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).

9h15-10h30: 1^{ère} session – Les lois de bioéthique

Modérateur:

- Professeur Michel Revel, Président de la Commission Israélienne de Bioéthique.

Intervenants:

- Alain Graf, ex-conseiller au cabinet de la ministre de la Santé, rapporteur général des états généraux de la bioéthique en France
- Méir Chétrit, Membre de la Knesset, Président du Comité sur les Sciences et la Technologie de la Knesset, Initiateur du « Genetic Information Act » en Israël.
- Talia Agmon : Avocate, Directrice du département Droits des Patients de l'Inspection Juridique du Ministère de la Santé Israélien.

10h30-11h00: Pause Café

11h00-12h15: 2^{ème} session – La brevetabilité du vivant

Modérateur:

- Professeur Tobie Nathan, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France en Israël

Intervenants:

- Docteur Eyal Bressler (Directeur de Dr. Eyal Bressler & Co.), avocat, spécialiste de la propriété intellectuelle dans le domaine des sciences de la vie.
- Docteur Valérie Sebag, Maître de Conférences à l'Université de Paris XIII.

12h30-14h00: Déjeuner

14h00-16h00: 3^{ème} session – Les tests génétiques de la médecine aux enquêtes criminelles

Modérateur:

- Professeur Eric Seboun, Attaché pour la Science et la Technologie à l'Ambassade de France.

Intervenants:

- Docteur Marie-Hélène Cherpin, Directrice du Laboratoire d'Empreintes Génétiques, Société BIOMNIS.
- Hélène Miller, Avocate au barreau de Paris, spécialiste des lois de bioéthiques françaises.
- Gali Ben Or, Directrice du Département Législation et Avis Juridique du Ministère de la Justice Israélien.

16h00-16h30: Pause Café

16h30-17h45: 4^{ème} session – Les cellules souches, de la thérapie aux applications industrielles

Modérateur:

- Docteur Georges Ayache, Vice-Président Relations Institutionnelles de Sanofi-Aventis.

Intervenants:

- Docteur Daniel Aberdam, Directeur de recherche à l'INSERM & professeur invité au Bruce Rappaport Institute du TECHNION, co-directeur du laboratoire mixte INSERM-TECHNION INSERTECH.
- Professeur Michel Revel, Département de Génétique Moléculaire, Institut Weizmann, ancien membre du Comité International pour la Bioéthique de l'Unesco et Président du Conseil National de Bioéthique d'Israël. Fondateur de la société Kadimastem Ltd.

17h45-18h00: Conclusions

- Michel Doucin

Langue: français et hébreu avec traduction simultanée.